VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 21 MARS 1917 — No. 21

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
[TO]US LES MERCREDIS
PAR
[?]. GAUVIN
[IMP]RIMEUR

Toutes co[...] [...]ous concernant le journal ou [...]rie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

UNE VICTOIRE

On peut appeler ainsi l'avance des armées française et anglaise sur la Somme. Lundi matin le télégraphe nous apprenait cette bonne nouvelle que les Allemands avaient évacué la ligne Bapaume-Péronne et se retiraient vers une autre ligne de défense, préparée à l'avance, et qui ira probablement d'Arras à Soissons. C'est dire qu'une grande partie du territoire français envahi est reconquise.

La retraite allemande peut être une retraite ordonnée, faite suivant toutes les règles de l'art; ce qui est non moins certain, c'est qu'elle est le résultat de la pression faite par les armées alliées. Von Hindenburg ne disait-il pas tout récemment qu'il n'y avait pas lieu de changer la ligne "puisque le front était parfaitement solide" ?. Les Allemands se retirent parce qu'ils ne peuvent faire autrement.

Les généraux français et anglais sont-ils en mesure de culbuter l'ennemi et de faire tourner cette retraite en déroute ? On ne saurait le dire, et ce serait peut-être trop espérer dans le moment. Soyons satisfaits de ce que nous avons d'acquis. L'Allemagne paraît désormais incapable d'accroître ses forces ; les Alliés, eux, peuvent encore ajouter à leur puissance.

EN RUSSIE

Vendredi dernier, l'univers étonné apprenait que l'empereur de Russie, Nicolas II, avait abdiqué la couronne en faveur de son fils, héritier présomptif du trône ; que la régence de l'empire avait été confiée au grand duc Michel, frère de Nicolas II; que le grand duc Nicolas avait été rappelé du Caucase pour prendre le commandement général des armées de Russie; enfin, que la Douma, instigatrice de ces bouleversements politiques, avait affirmé son désir de poursuivre la guerre avec la plus grande vigueur.

On savait, ou plutôt on se doutait, que tout n'allait pas bien en Russie depuis longtemps. Des flottements s'étaient fait sentir dans le grand état-major des armées russes, des lenteurs inexplicables s'étaient produites dans beaucoup de branches de l'administration nationale ; les diplomates de Pétrograd avaient été surpris à converser trop librement avec ceux de Berlin. Quand la Douma, l'assemblée des représentants du peuple, réclama récemment certaines réformes qu'elle jugeait nécessaires, le Conseil de l'Empire, au lieu d'accorder les réformes, décréta la dissolution de la Douma. La Douma refusa de se conformer au décret ; elle constitua un comité de Sûreté Nationale et proclama la déchéance du Czar. En même temps, la Révolution s'empara des casernes de Pétrograd, fit sauter quelques ponts stratégiques sur la Neva, et prit contrôle du grand port militaire de Kronstadt.

Après deux jours d'une lutte plus ou moins vive, les révolutionnaires triomphèrent. Nicolas II abdiqua derechef, non plus seulement pour lui, cette fois, mais aussi pour son fils; il désigna en même temps comme successeur le grand duc Michel, celui-là même à qui il avait confié la régence. Le grand duc Michel publia un manifeste dans lequel il déclara s'en rapporter à un plébiciste de la nation russe. Lundi dernier, le nouvel empereur, qui apercevait sur sa route des obstacles insurmontables, se retira à son tour.

La Russie se confiera-t-elle à un nouvel empereur, ou bien deviendra-t-elle république. Nul ne le sait encore avec certitude, mais ce qui paraît bien certain, c'est que, empire ou république, le pays adoptera les institutions constitutionnelles. L'autocratie des czars de Russie devient chose de l'histoire.

Nicolas II, le souverain qui s'en va, paraît avoir été plutôt victime des événements que de sa propre conduite; il règnait sous un régime et avec des traditions qu'il était incapable de modifier. Cet empereur était bon, il aimait véritablement son peuple; malheureusement ses efforts ont été entravés par cette bureaucratie de Pétrograd à la fois si célèbre et si dure, et si profndément abhorrée par le peuple.

Pour le moment, une chose préoccupe surtout l'Occident : la Russie continuera-t-elle de combattre à côté de la Grande Bretagne et de la France, comme elle l'a fait depuis trois années. Tout nous autorise à croire que la révolution russe nous rapprochera de la fin de la guerre puisque le nouveau gouvernement de Pétrograd entend accentuer l'effort militaire de la nation. S'il en est ainsi, cette révolution devra être envisagée comme une chose heureuse, non seulement pour le peuple russe, mais pour le monde entier.

UN ARTICLE REPREHENSIBLE

La Libre Parole a publié jeudi un article fort répréhensible, et dont nous voulons nous occuper à la fois avec modération et franchise. Avec modération parce que la modération est nécessaire si l'union qui existe au sein de la minorité doit continuer d'exister ; avec fermeté, parce qu'on n'a pas le droit de laisser un journal tenir ainsi des propos injustes et essayer de fausser toute une situation.

L'article entier de la Libre Parole est un réquisitoire contre la tactique adoptée par les chefs de la minorité comme réplique aux lois d'ostracisme dont le gouvernement Norris nous a accablés. Or cette tactique, si contraire au tapage et à la violence, est le résultat de longues réflexions, d'études muries avec soin, et de conseils sages. Tous les hommes droits et clairvoyants, dans tous les ordres et dans tous les partis politiques, lui ont donné leur adhésion.

Nous ne sommes pas tous arrivés sans efforts et sans sacrifices à nous entendre ; si on est tombé d'accord sur la formule de résistance qui a prévalu c'est que la froide raison et le patriotisme ont fait taire chez beaucoup d'entre nous de fortes velléités de casser les vitres. Mais, nous le disons sans fausse honte, ceux qui sont avant tout dévoués à la cause de nos écoles et de notre langue s'inclinent devant la sagesse de la direction qui nous vint du haut commandement.

Au lendemain de la passation des lois persécutrices, deux modes d'action se présentaient. Nous pouvions nous jeter dans l'agitation bruyante, faire de la déclamation emportée, soulever nos paroisses et les lancer, sans préparation suffisante, dans de théâtrales batailles de cours et de parlements, d'une issue fort douteuse, mais capables, hélas !—rappelons-nous le passé—de nous diviser magnifiquement. Nous pouviens aussi, tenant compte des leçons de l'expérience, soupesant à leur exact poids les secours extérieurs sur lesquels nous avions le droit le tabler, mesurant nos propres forces, demander à la minorité de se fortifier avant d'agir, de se laisser éclairer par les événements qui se dérouleraient, de ne pas exposer à la ruine, par une action hâtive et désordonnée, tout un rouage national dont le fonctionnement permanent est essentiel à la continuation de la vie française dans notre province. Placée dans une situation difficile, la minorité se recueillit, regarda, examina, consulta; elle se tourna vers ses chefs naturels et hiérarchiques, elle appela à son secours ses hommes les plus expérimentés et les mieux placés pour échapper à tout soupçon de partisannerie politique; anciens et nouveaux se rencontrèrent dans un effort sincère. De tout cela est sorti ce tous les hommes d'ordre et de bonne volonté aperçoivent de plus en plus clairement parmi nous : une conscience nationale épurée, un sens plus net des nécessités de l'heure présente, une orientation précise, qui, en définitive, sera notre salut.

Au reste cet immense travail, qui nous a permis de vivre, n'a nullement empêché nos chefs d'affirmer nos droits constitutionnels et d'en réclamer le respect. Aucun de ces droits, qu'on soit tranquille, ne se périmera faute d'avoir été revendiqué. Toutes les protestations nécessaires ont été faites. Toutes les voix autorisées parmi nous ont flétri les lois d'abolition. Dieu merci, la documentation écrite est là, les archives officielles sont là. Et personne ne pourra prétendre avec quelque chance de succès que nous avons confessé jugement. Que, dans une réunion particulière, la revendication des droits du français se soit faite avec plus ou moins d'ampleur; que, dans un cas spécial, certains aient pu conseiller à des compagnons de lutte de traduire sous une forme plutôt que sous une autre le dévouement patriotique, c'est possible. Nous n'avons pas été aux renseignements au sujet de l'incident signalé dans son article par la Libre Parole ; mais le grand Fait est là : la minorité ne dort pas, elle n'est pas inactive, et personne parmi nous ne songe à se laisser écraser sans élever la voix. Prétendre, comme le fait la Libre Parole, que nous passons sous les fourches caudines en troupeau somnolent et docile, c'est commettre une inexactitude et une injustice que nous nous abstenons de qualifier par désir d'éviter nous-même toute violence.

* * *

Quant aux conservateurs français, la Libre Parole peut être rassurée sur leur compte. Ils ne nourrissent aucun des desseins pervers qu'elle leur prête ; ils ne se livrent à aucune stratégie savante ; il n'y a rien de bien machiavélique dans leur conduite. Ils auraient pu, s'ils n'avaient tenu compte que de leur strict droit et ne s'étaient souvenus que de leurs allégéances de parti, cribler de traits acérés le parti libéral français qui les avait si violemment attaqués dans le passé. La loi Thornton, n'était-ce pas la justification foudroyante de tous ceux qui avaient dit : "Empêchons à tout prix Norris d'arriver au pouvoir." N'était-ce pas la preuve que les libéraux français s'étaient trompés en s'acharnant à la défaite du gouvernement Roblin ?

Or, les conservateurs français, au lieu d'accabler de reproches et de sarcasmes les libéraux français, ont gardé sur ce point le plus complet silence; ils ont dénoncé le parti libéral anglais avec énergie, mais ils ont tendu la main loyalement aux libéraux français. Puis ils entrèrent de plain-pied dans le travail de la résistance patriotique, sans frapper bruyamment le parquet avec leurs talons, sans songer à mener. Ils adhèrent simplement à la direction qui a été donnée à la minorité par les chefs dont les noms constituent à eux seuls des garanties de compétence, d'impartialité et d'honnêteté. La masse des libéraux a sous ce rapport imité les conservateurs.

Grâce à cette tenue exemplaire chez les éléments les plus rassis de notre population, nous avons aujourd'hui l'harmonie dans les rangs. Il n'y a guère qu'un petit groupe isolé, celui de la Libre Parole, qui manifeste le désir de brouiller les cartes. Ce groupe, heureusement, n'a guère d'influence, ni dans son parti ni ailleurs ; et il s'affaiblit chaque jour davantage par son inguérissable goût de la chicane. Ses mélancoliques ingéniosités à servir parmi nous le gouvernement Norris n'amélioreront pas non plus sa fortune politique.

L'article du confrère dont nous nous occupons aujourd'hui fait pitié ; c'est le fait de gens qui ont toujours déclamé, plus ou moins élégamment, sur la beauté de la langue française, mais qui ont toujours mal voté depuis qu'ils sont au milieu de nous. Car, enfin, pouvait-il y avoir quelque logique entre une conférence sur l'intangibilité sacro-sainte de la langue française en cette province et deux votes en faveur de M. Norris en moins de douze mois ! Pourquoi, mon Dieu ! tant et de si laborieuses argumentations pour engager la minorité à ménager le gouvernement Norris ?

Une telle mentalité chez des hommes de sang français, après toutes les lois qui nous ont été lancées à la tête comme des tuiles, est l'un des spectacles les plus déprimants et les plus navrants qu'on puisse imaginer. Plaignons de tels efforts et de tels hommes.

La situation est simple, pour ceux qui réfléchissent et qui ont du cœur : le gouvernement Norris est un ennemi ; et, l'heure venue, nous devrons le châtier, en autant du moins que nous en aurons la force. Ceux qui se plaignent que rien ne se fait, ceux qui gémissent du silence, de l'inactivité, de l'inertie de leurs concitoyens n'auront plus de raisons de se plaindre avant longtemps. Que le gouvernement Norris décrète seulement la révision des listes électorales, et l'on verra que la minorité, si peu loquace, si peu tintamarresque, si peu joueuse de timbales, n'est pas une endormie pour tout cela. Elle évite les coups d'épée dans l'eau, car elle n'a pas d'énergie à gaspiller ; mais elle s'occupe sérieusement des choses pratiques. Parmi ces choses pratiques il faut compter l'organisation des forces électorales.

La prochaine bataille se fera sur le terrain électoral. Serait-ce, par hazard, ce que la Libre Parole voudrait empêcher ? Nous la prévenons charitablement mais catégoriquement qu'elle n'y réussira pas.

N. B.

M. P.-A. TALBOT

Nous sommes forcés de remettre à huit jours le résumé du discours prononcé par le député de LaVérendrye, à la législature, sur la question de l'Université.

La Société Historique de Saint-Boniface

Le gouvernement Norris a refusé, cette année, un octroi à la *Société Historique de Saint-Boniface*. C'est un nouveau coup de pied à la langue française et à tout ce qui est français dans cette province.

C'est l'ancien gouvernement Roblin qui avait accordé cet octroi à la Société Historique, et qui à force de le renouveler chaque année en avait fait un estimé permanent du budget provincial.

Mais M. Norris trouve qu'il ne vaut pas la peine d'encourager la diffusion de l'histoire des Français en ce pays. Nous signalons cela à nos compatriotes.

L'HON. M. BLONDIN

L'Hon. M. P.-E. Blondin s'est démis de ses fonctions comme ministre des Postes pour s'enrôler. Sa démission date d'hier.

Nous félicitons M. Blondin de son énergique détermination.

Nos félicitations au *Patriote de l'Ouest*, qui fêtait un anniversaire la semaine dernière.

Le Canadian Northern

Il faut être d'un sans-gêne considérable pour présenter à la Commission des chemins de fer des plans comme ceux que le C.N.R. a soumis au sujet de la route de la rue Water. La compagnie demande à la ville de Saint-Boniface de baisser davantage le futur pont Provencher, dont les piliers, on se le rappelle, noyèrent déjà si bien, au printemps dernier.

Le conseil de ville de Saint-Boniface a vivement combattu la tentative du C.N.R.; il s'est appuyé avec raison sur toute la documentation officielle, qui prouve à l'évidence que le C.N.R., après avoir accepté à maintes reprises les plans de notre pont, arrive trop tard avec des projets nouveaux. Ce n'est plus le temps, maintenant que des centaines de mille piastres ont été dépensées, de venir demander à Saint-Boniface de se mettre dans l'eau jusqu'au cou pour permettre au C.N.R. de passer plus commodément.

Nous avons confiance en la sagesse de la Commission des chemins de fer.

Mais nous croyons que notre Conseil pourrait avec avantage tenir, dans le futur, la dragée haute au C.N.R. Cette compagnie n'a pas fini de négocier avec nous, et elle ne négociera pas toujours au sujet du pont Provencher. Si à l'avenir on traitait le C.N.R. sur le strict pied de ses engagements, peut-être aurait-il plus de considération pour nous.

MAITRE LABORI

Me Fernand Labori, le célèbre criminaliste français, vient de mourir à Paris à l'âge de 57 ans. Il s'est fait connaître du monde entier, au cours du procès Dreyfus, et défendit Mme Caillaux, lors du procès fameux que l'on sait. Labori est venu dans l'Ouest, il y a quelques années.

Funérailles du Lieutenant-Colonel Ducharme

Les funérailles du lieutenant-colonel Ducharme, jeudi matin, ont revêtu beaucoup de solennité. Jamais encore dans l'histoire de notre ville, n'avions-nous enregistré un enterrement militaire d'un déploiement aussi puissant. A 10 heures, tous les bataillons en garnison à Winnipeg traversèrent la rivière, occupèrent l'avenue Provencher, et firent une haie depuis l'angle de l'avenue Provencher et de la rue St Jean-Baptiste jusqu'à la cathédrale.

Derrière la dépouille marchaient les autorités militaires, la 76e batterie, dont le feu colonel avait eu le commandement, et un cortège nombreux de laïques. Le cercueil avait été déposé sur un chariot de batterie. Le fils de l'éminent défunt M. Léo Ducharme, conduisait le deuil. Les porteurs étaient les lieutenants-colonels C. F. Blanchard, 90e bataillon; H. F. Osler, 174e bataillon : A. L. Bonnycastle, 200e bataillon; W. H. Hastings, 250e bataillon; J. H. Nicholson, 251e bataillon. Les nombreux tributs floraux donnés par la milice de Winnipeg et les amis du défunt avaient été déposés sur des voitures de batterie. Tout le long du parcours, les fanfares militaires jouèrent des marches funèbes.

A la cathédrale, le cercueil fut reçu par M. l'abbé Jubinville; la messe fut chantée par Mgr Dugas, avec diacre et sous-diacre; ce fut Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui donna l'absoute. Dans le chœur on remarquait outre Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, un clergé nombreux, de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Dans la nef: M. Léo Ducharme et Mlle Carmen Ducharme, fils et fille du défunt, (le lieut. George Ducharme est au front en France, et M. Lawrence Ducharme est absent de la ville); le major-général John Hughes, le brigadier-général H. N. Ruttan, le lieut.-col. A. C. Gray, etc.

La maîtrise de la cathédrale qui s'était constituée cette fois en chœur mixte, a chanté la messe de requiem en plain chant harmonisé; musique touchante par son expression pieuse et admirable par la liaison de toutes ses parties.

Voici la liste des tributs floraux déposés dans la chambre mortuaire :

Couronne, offerte par les officiers de la 13e batterie C.F.A.;
Croix, par les canonniers, 76th battary C.E.F.
Gerbe, par Lt.-Col. J. A. Nesitketh.
Gerbe, par 16th Central battalion Auxiliary.
Croix, par M. et Mme J. G. McCullough.
Gerbe, par M. et Mme J. W. Turnbull.
Coussin, par la 10th brigade.
Roue brisée, par les membres du Sargent's Mess C.F.A.
Gerbe, par M. et Mme N. J. Sharman.
Gerbe, par 76th battery C.E.F.
Gerbe, par les enfants du défunt.
Coussin, par The Headquarters M.D. 10.
Couronne, par le bureau de poste de Winnipeg.
Offrandes de messes et de bouquets spirituels.

Madame Ducharme, ainsi que sa famille, prient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort du lieutenant-colonel Ducharme, de vouloir bien recevoir leurs sincères remerciements.

FEU M. J.-A. SENECAL

M. Joseph A. Senécal est décédé hier matin à l'hôpital de Saint-Boniface, après une maladie de quelques jours seulement. Car notre vénérable ami, bien qu'il fut astreint par son âge avancé à des soins continuels et à des réclusions fréquentes, se portait encore relativement bien ; malgré ses soixante-quinze ans sonnés il conduisait lui-même, jusqu'à ces dernières semaines, son automobile électrique et circulait parmi nous avec l'activité et l'aisance des plus jeunes.

Tous rendront hommage à la mémoire de M. Senécal. Ce fut un homme de bien, dans la plus complète acception du terme : probe, attentifs à ses fonctions, imbu d'une foi vive. C'était un vieux gentihomme d'un type qui plaisait par la délicatesse et la courtoisie de ses manières. Entrepreneur de son métier, M. Senécal a semé dans tout l'Ouest des monuments où s'affirme un sûr talent d'architecte. Citoyen vivement intéressé à la chose publique, il occupa parmi nous des postes nombreux, parmi lesquels il faut signaler ceux de président de la Commission Scolaire et de maire de Saint-Boniface.

Saint-Boniface, et tout le Manitoba français, regarderont ce décès comme une perte et s'associent dès maintenant de tout cœur au deuil de la famille.

Feu M. Joseph-Azarie Senécal avait vu le jour le 14 novembre 1841, à Saint-Marc, comté de Verchères, sur les bords du Richelieu, dans la province de Québec. Le père était charpentier, peu fortuné, et le jeune Senécal suivit les cours de l'école de son village de 9 à 11 ans seulement. Après avoir fait différents services, M. Senécal commença son apprentissage comme menuisier-charpentier chez M. Adam, de St-Charles, paroisse voisine de Saint-Marc, et située sur la rive opposée du Richelieu. On le retrouve contre-maître à Belœil et à Montréal, puis entrepreneur en bâtiments et manufacturier en matériel de construction.

En 1877, M. Senécal vint dans l'Ouest, à la suggestion du R. P. Lacombe. Il s'établit à la Baie St-Paul, aujourd'hui Saint-Eustache, sur les bords de l'Assiniboine. M. Senécal acheta d'abord une ferme, se livra à la culture, et devint secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de la Baie St-Paul, puis juge-de-paix pour le comté de Marquette, et, ensuite, pour toute la province.

En 1880, M. Senécal se transporta à Saint-François-Xavier, où il ouvrit magasin, et bientôt tourna son activité plutôt vers la culture. Les concitoyens de St-François le voulurent comme commissaire d'école pendant onze ans et l'élirent bientôt comme préfet de la municipalité.

En 1891, M. Senécal vint résider à Saint-Boniface en qualité d'entrepreneur général. Ce fut, à notre sens, la plus belle et la plus féconde partie de sa vie. Il éleva partout, en l'espace de vingt ans, une splendide série d'édifices : églises, hôpitaux, collèges, couvents, maisons de rapport et de résidence.

Citons en particulier la cathédra de Saint-Boniface, (construite en collaboration avec feu M. J.-C. Smith) ; une partie considérable de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, les "Miséricorde" de Winnipeg et d'Edmonton, le couvent St. Michel de Brandon, l'Hôpital Général d'Edmonton, une partie de l'hôpital de St-Boniface, l'édifice de l'Aqueduc et l'Ecole Normale de Saint-Boniface, les églises de St-François-Xavier, de Ste-Anne des Chênes,—nous nous arrêtons.

Pendant ses dernières années d'affaires, M. Senécal s'associa un jeune architecte de talent, M. J.-A. Papineau, notre estimé concitoyen.

Dans notre ville, M. Senécal occupa, nous l'avons dit, des postes importants. Elu membre de notre conseil municipal en 1896, il fut appelé à la mairie en 1901. A ces postes, et notamment à la mairie, il se distingua par son sens averti des affaires et un grand esprit de progrès; on lui doit de nombreuses entreprises dans le domaine de notre vie civique. Président de la Commission Scolaire, M. Senécal apporta, là aussi, du zèle et de la compétence. Ajoutons qu'il figure dans la liste de nos présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste.

M. Senécal avait épousé, en 1869, Philomène Pépin, qui mourut à Saint-Boniface, en 1902. Deux enfants survivent au défunt : Madame Henri Cusson et M. Georges Senécal.

* * *

Les funérailles auront lieu à la cathédrale, vendredi, à dix heures. La dépouille mortelle est exposée chez les enfants du défunt, M. et Mme Henri Cusson, rue du Collège.

UN ECHANTILLON

(Le Droit)

Nous avons souligné avec plaisir les efforts que certaines maisons anglaises de Toronto et ailleurs ont fait pour publier leurs annonces et leurs circulaires en bon français. Cependant il y a encore de la marge pour atteindre la perfection.

Voici un nouvel échantillon de ce français que l'on appelle *Parisian* ou *Toronto French*, c'est la même chose :

"Bon Marche en Merchandise de Tole"

De grande efforts ce font dans tout les directions pour stimuler le commerce. Le peuple en campagne trouve que c'est un bon temps pour se procurir le materiel de construction sois pour l'ouvrage en marche ou bien celle qui sera faite au Printemps. Ce serai une bonne idee pour vous de faire une incision a vos clients de s'acquerir maintenant pour que c'est marchandise peuvent etre tirer de la station autemps libre de la season.

"Loffre de bon marche basso sur des prix special cite ci-inclus deployer en vue ou expédier en forme de circulaire au peuple de votre section vous aidera a augmente la vendre dans les saison autrement bein sombre.

"Le merchant qui se mais a l'oeuvre tandis que l'autre qui n'attend pas de *ventre* est celui qui recoltera les profits. Mettez vous a l'oeuvre sur ce projet aujourd'hui.

WINNIPEG CEILING & ROOFING COMPANY, Limited
Sales Manager.

"P.S.—Un de nos competitur fait annonce dans une issue recente du *Farmers Advocate* "Achete Direct". C'est de cette maniere qu'on propose de rencontre tel concurrence en vous mettant en position de concure contre cette competition et on s'appui sur vous de nous aide lans vosefforts."

"Après celle-là tirons l'échelle" comme dit Machin !

Chronique de la Province

BRUXELLES, Man.

Après une fructueuse tournée dans le Nord Ouest, au profit de l'œuvre internationale: "Le Secours belge du Cardinal Mercier," le révérend M. G. Vandamme, du diocèse de Malines a commencé avec succès, en Manitoba, une tournée de conférences sur la Belgique et la guerre ainsi que sur sa situation si lamentable. Le 13 il est venu à Bruxelles, pour parler dans les deux langues, au Cercle Catholique. Salle comble. Introduit par le R. P. Curé, le révérend M. Vandamme a été accueilli avec enthousiasme aux accents de la Brabançonne, exécutée par la fanfare belge l'Union. Donner une analyse de la conférence qui dura près de 4 heures, serait impossible. Il y eut 100 projections lumineuses émouvantes. Le révérend M. Vandamme a tenu suspendu à ses lèvres éloquentes un auditoire frémissant de patriotisme. Le R. M. Heynen a fait la collecte. Recette de la soirée : $187.00.

L. HACAULT.

LA FRANCE TELLE QU'ELLE EST

Le club "Le Canada" clôturera sa première saison de couseries bi-mensuelles samedi soir à 8 hrs. 15 dans son local, 282, rue Main, en face du Bureau Industriel. A part de la causerie du président, M. A.-H. de Trémaudan, sur "La France telle qu'elle est" il y aura un joli programme musical comme suit : Ouverture, par la fanfare de la ville de Saint-Boniface. La fiancée du soldat de Chaminade, et les femmes de France, de Paul Delmet, chants, par Mme Louise Bessette, accompagnée au piano par Mme Annie Farley. Le peuplier de Mulhouse, et Le Vain supplice d'Albert Lozeau, déclamations par Mlle Juliette Guilbert, Anges du Paradis, cavatine de Mireille de Gouno, et le Rêve passé, paroles d'Armand Foucher, musique de Ch. Helmer et G. Krier, chants par M. Henri Le Franc, accompagné au piano par Mme Berthe Delmarque. La fanfare de la ville de Saint-Boniface rendra aussi divers morceaux de circonstance à partir de 7 hrs. 30, au cours et à la fin du programme.

L'entrée est absolument gratuite et les dames sont particulièrement invitées. Rien ne sera négligé pour donner aux personnes présentes tout le comfort possible, plusieurs changements importants ayant été apportés à cette fin à la disposition des salles au cours de ces derniers jours. Le R. P. A. Normandin, O.M.I., curé de l'église du Sacré-Cœur, a très aimablement accepté la présidence de la soirée.

Les gagnants de la partie de whist de vendredi dernier ont été comme suit: Dames, 1er prix, un bocal à cornichons, offert par M. E. J. Dufresne, secrétaire-trésorier du Comptoir Agricole, Mlle V. Labelle; consolation, Mlle A. Bélanger. Messieurs: 1er prix, une boîte de 25 cigares, offerte par le Club, M. A Morin; consolation, M. A. Manseau. Tombola: Hibou empaillé, offert par M. J.-N. Senez, Mlle B. Lavallée

Il n'y aura pas de partie cette semaine ni les deux semaines suivantes. La série de la saison se terminera le vendredi après Pâques ,alors qu'il y aura aussi vente de paniers travaillés et offerts par les demoiselles amies du club.

UNE ACTION INTELLECTUELLE

("L'Action Française", Montréal)

. . . .

Tout nous présage, et pour avant peu, un grand effort littéraire. Voulez-vous en être sûrs ? Mettez-vous aux écoutes de la génération qui vient. Elle s'accroît tous les jours la pléiade de ceux qui portent au front l'ardeur d'une pensée, et qui veulent la dire et qui la disent avec des mots d'artiste Du reste, nous avons été menacés, froissés ; nous avons craint et souffert : c'est plus qu'il ne faut pour un réveil intellectuel. Il suffit qu'une race ne s'affaisse pas en décadence pour que, de la conscience du danger, jaillissent les meilleurs sursauts de ses énergies. Observez qu'il en fut de même en 1840 et en 1860, les deux grandes dates de notre vie intellectuelle : 1840, date de l'Union, où il fallait s'affranchir d'un décret de mort ; 1860, où se posait, dans les heurts politiques, tout l'inconnu de la fédération prochaine. N'en doutons point: en ces heures plus graves les vieux ferments héroïques se réveillent dans l'âme héréditaire. Les idées qui voltigent et passionnent les têtes ; les émotions, les angoisses qui secouent et étreignent, toutes ces puissances d'ébranlement vont atteindre jusqu'au fond certaines sensibilités plus vibrantes et plus fines. Les voix éparses, les inquiétudes communes se forment en écho net et puissant au fond de quelques âmes choisies, là où le sang de la race, par des mystères cachés, s'est infusé plus généreux et plus fort. Et alors nous avons les poètes, les écrivains, les penseurs des heures tragiques, ceux qui deviennent les guides et les donneurs de mots d'ordre.

Qui nous fera croire que nous n'allons pas recommencer l'histoire ? Pas plus qu'en 1840 et qu'en 1860, nous ne sommes, malgré nos misères, un peuple en goût de finir. On l'a dit : nous avons perfectionné nos instruments ; nous avons discipliné nos esprits. Ceux de la génération nouvelle peuvent prétendre à des formes d'art plus parfaites. Et nous savons qu'une plume ne fut jamais un instrument inactif au bout d'une main française. Mais toutes ces promesses posent un problème : qu'allons-nous faire entrer dans cet effort littéraire ? Quelle sera cette littérature de demain dont nous saluons l'ardent avenir ? Oh ! de grâce, ne traitons pas ce problème à la légère. Le temps est déjà loin où l'on pouvait croire la littérature un jeu inoffensif. Toute notre tradition littéraire proteste contre ce dilettantisme. Chez nous, écrire c'est vivre, se défendre et se prolonger. Incarnation d'une pensée et d'une vie, l'œuvre par cela même qu'elle enferme l'âme d'une race dans des formes immortelles, atteint à la vertu d'un principe de durée. Et voilà, ce nous semble, qui indique à nos travailleurs de la pensée, l'urgence de leurs devoirs. Qu'ils y songent : toute réforme, toute détermination prend sa source dans une impulsion d'idées ; toute action libératrice procède des penseurs à la foule. N'est-ce pas le temps pour les "esprits d'en haut" de chercher ce qu'ils vont mettre dans les œuvres prochaines ? Il faut sans retard faire la revision de nos valeurs intellectuelles ; il faut chercher avec ardeur et conscience si les idées qui palpitent au cerveau de la race, sont de cette qualité qui inspire les déterminations victorieuses. Oh ! certes, nous soupçonnons bien un peu la part de déterminisme qui pèse sur les débuts d'une époque littéraire. Chaque œuvre vient éclore au confluent mystérieux de courants lointains. Mais tant d'idées en ébauche et tant d'orientations imprécises appellent d'elles-mêmes une action directrice et constructive. Et c'est d'une telle action que nous voudrions voir s'aviser opportunément tous ceux qui réfléchissent et ont quelque souci de notre avenir.

. . . .

Le bon sens, non moins qu'un très noble sentiment de fidélité française, ont fait un devoir à nos professeurs et à beaucoup d'autres de distinguer dans les influences d'outremer. En définitive c'est pour mieux rester Français qu'ils entendent ne pas l'être d'une certaine façon ! Et je crois comprendre qu'ils se défendent contre deux périls, l'un religieux et l'autre intellectuel. S'il s'agit du premier, peut-on faire un crime à des prêtres et à des catholiques de défendre leur catholicisme ? Leur attitude restera inattaquable aussi longtemps qu'on n'aura pas démontré que rester catholique n'est plus une façon de rester Français. Et pour ma part, je constate que des étrangers à notre pays et à notre foi, tels Elisée Reclus et André Siefried, ont vu dans notre fidélité aux croyances traditionnelles une garantie de longévité française.

Que l'on feuillette après cela les manuels et les programmes d'enseignement—ceux qui remontent à moins de trente ou de quarante ans—et l'on verra de quelle façon les maîtres de notre jeunesse pratiquent le protectionnisme littéraire. Ils font très large la part des grands maîtres de la litétrature de France, et je présume que par cet honneur fait aux classiques, nos professeurs n'ont que le mérite d'agir en édu-

(*A suivre à la 3ème page*)

UNE ACTION INTELLECTUELLE

(Suite de la Page 3)

cateurs. Mais ils donnent aussi la porte ouverte, quoique avec discrétion, aux meilleurs écrivains modernes et aux plus contemporains des contemporains. Et ils font ainsi, non seulement parce que les maîtres de la pensée de France doivent rester les maîtres de notre insuffisance ; mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture. Non, nos professeurs ne sont pas de si grands Barbares, ni surtout des Barbares barbarisants. C'est encore au nom de la culture originelle et pour la sauvegarder, qu'ils réclament le droit de prononcer certaines proscriptions. Il en est d'un peuple comme de tout être vivant: celui-là s'inocule un principe de mort qui introduit dans sa vie un élément inassimilable. Faut-il donc tenir si grande rigueur à nos maîtres s'ils se refusent à faire de certaines métèques—si illustres soient-ils—les dieux de la jeunesse, parce qu'ils veulent protéger contre les brouillards germaniques ou slaves, la clarté de nos cerveaux latins ? Pour le dire très nettement, nous n'avons que faire d'œuvres et d'esthétiques qui ne servent point la culture française et qui, par cela même, ne sont point de l'art ni n'en peuvent créer. Mais ce sont là, je puis le dire, nos seules réserves. Et aucun ne devra nous empêcher de faire de Paris, et pour longtemps, notre Mecque littéraire. Qu'importe que, dans le passé, nous ayons reproché quelquefois à nos écrivains et à nos poètes leur manie de l'exotisme. Ce n'est point, que je sache, pour désapprouver la recherche vivifiante d'influences nécessaires. Mais nous les blâmions d'avoir élevé cet exotisme presque à la hauteur d'une esthétique, et d'être allés chercher en France, des recettes et des artifices d'école, plutôt qu'une discipline de l'esprit et de hautes intuitions d'art. Quand il fallait n'être que des disciples, nous ne leur savions pas gré de s'être faits des pasticheurs.

... ...

Souhaitons que l'on s'avise une bonne fois de la richesse de la matière canadienne et de la nécessité d'œuvres urgentes. Je voudrais qu'on se penchât tout d'abord sur le trésor de notde histoire. Je ne développerai pas ce lieu commun du rôle de l'histoire pour l'éducation du sens patriotique. A quoi bon redire qu'en nous faisant communier à l'âme des ancêtres, en nous aidant à nous comprendre comme "la minute d'une chose immortelle", nulle influence mieux que l'histoire ne révèle, avec la continuité de la tradition, le sens d'une solidarité nationale ? Peut-être vaut-il mieux nous demander par quels moyens nous allons draîner vers les âmes ce large et profond courant d'héroïsme. Nous attendons toujours notre grande histoire définitive, le panthéon vaste et bien aéré, où, dans leur pleine lumière, pourront loger toutes nos gloires. De notre histoire déjà faite, nous ne connaissons guère que des événements politiques et militaires. Nous savons fort peu de chose de notre effort économique, presque rien de la vie du petit peuple, le vrai créateur de la patrie.

Et la terre ? et notre géographie esthétique, historique, sociale ? Nous nous promenons en aveugles et en étrangers dans un paysage de beauté et de souvenirs. Si nous songions aux cicatrices que la patrie porte encore à son visage aimé, aux leçons d'énergie qui jaillissent du sol rude devenu producteur de blé, je me dis que partout, à la surface de notre sol, affleurent des amitiés françaises qu'il serait bienfaisant de révéler. Fort peu parmi nous ont su se pencher sur le petit coin de terre pour en humer la poésie intime, la vertu inspiratrice, pour décrire ou chanter ce régionalisme de mœurs et de coutumes qui déjà se dessine un peu partout. Quand donc allons-nous faire cesser cette scission déplorable qui sépare nos âmes de la contemplation de notre pays ?

... ...

Il y a du drame partout où il y a de la vie. Et c'est clair, nous ne sommes pauvres que de l'ignorance et de l'inexploitation de notre richesse. Cessons d'être aveugles ou expatriés et nous consentons d'être improductifs ou livresques. Nos jeunes littérateurs vont songer que le temps n'est plus à la bohème romantique ni au dilettantisme patricien. L'œuvre littéraire est trop chargée d'action et d'avenir pour la traiter avec ce superbe désintéressement. En est-il un parmi nous qui voudrait mériter le reproche de n'avoir pas compris la gravité de l'heure?

Lionel GROULX, ptre.

SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

Des soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour les uniformes et bottines des Policiers et Pompiers" adressées au Secrétaire-Trésorier de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, jeudi le 22 mars, 1917.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Chef des Départements de Police et Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. MARCIL,
19-21 Chef de Police et Feu.

UNDER "THE ASSIGNMENT ACT"

Notice is hereby given that Lamontagne Maher & Co., of St. Boniface, Manitoba, Grocers and Butchers, has made an assignment to me of its estate and effects for the benefit of its creditors. A meeting of creditors will be held at 622 McIntyre Block, Winnipeg, Manitoba, on Monday the 19th day of March 1917, at the hour of 3 o'clock, p.m., and you are hereby notified to attend, either in person or by representative. All claims must be filed, accompanied by statutory declaration within thirty days of the date of this notice, and to entitle any creditor to vote his claim must be filed on or before the day of the meeting; and further take notice that after such last mentioned date the assignee will proceed to distribute the assets of the insolvent among parties entitled thereto, having regard only to claims of which he has then had notice, to any person or persons of whose claims notice shall not have been received by him at the time of such distribution.

Dated at St. Boniface, this 20th day of February A.D. 1917.

G. MAHER,
21 Assignee.

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de faire et construire et fera et construira un canal d'égoût souterrain sur la rue Marion, de la rue DesMeurons à la rivière La Seine, au coût approximatif de $4894.78.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage, suffisante pour éteindre la dette dans l'espace de vingt ans: l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera prélevé sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où le dit égoût sera construit, une somme de $2.50 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, et à cette somme le coût de chaque connexion qui sera construite sera ajouté, le tout payable en vingt ans avec intérêt calculé tel que susdit.

Et à moins que dans un mois de la publications de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

Siant-Boniface, Man.,
le 21 mars 1917. 21

AVIS

M. Casimir Ferrand, de Saint-Boniface, donne avis qu'il ne se tiendra responsable pour aucune dette de son épouse, Angèle Ferrand (née Angèle Lamé.) 21

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Grande assemblée publique à l'Ecole Provencher, jeudi, le 22 courant, à 8 heures p.m., sous la présidence de M. Hormisdas Béliveau. Sujet : Guerre et Recrutement. Le lieutenant-colonel Joseph Bernier adressera la parole; aussi plusieurs autres orateurs.

Chez Nous ET autour de Nous

La séance dramatique et musicale donnée hier soir, par la Fanfare de la Cité de Saint-Boniface, a été un succès considérable. Nous félicitons cordialement notre ami M. Pirotton, le directeur de la fanfare, et les artistes qu'il a dirigés.

Artisans Canadiens-français. — Mme J.-C. Turenne a gagnée le prix des dames à la partie de carte hier soir à la succursale des Artisans; consolation, par Mlle Toupin. Prix des hommes, par M. U. Phaneuf; consolation, par M. A. Kéroack. Râfle, par M. E. Couture. La semaine prochaine, la partie commencera encore après l'exercice de la retraite.

Feu M. Pierre Lemoine

Nous apprenons avec beaucoup de regret la mort de M. Pierre Lemoine, fils de M. Félix Lemoine, de Sainte-Agathe. M. Pierre Lemoine est mort lundi matin à l'hôpital de Saint-Boniface, des suites d'une ruade de cheval.

Le défunt laisse pour le pleurer, une épouse, née Rébecca St-Onge et cinq enfants, dont quatre garçons et une fille.

Les funérailles auront lieu demain matin à Ste-Agathe.

Nous offrons à la famille nos très profondes sympathies.

Une industrie qui commence bien

Tous ceux qui s'intéressent à la reprise des affaires après la crise qui nous a enserrée depuis quatre longues années, apprendront avec intérêt que cette reprise s'affirme par de nombreuses initiatives dans le domaine de l'industrie. Nous voulons aujourd'hui signaler à nos lecteurs une industrie qui a été créée récemment au milieu de nous, et dont les opérations, vieilles de cinq semaines seulement, sont très fructueuses. Nous voulons parler de la *Manitoba's Abattoir & Packers Ltd.*

On le sait, cette campagnie est surtout à base de capital canadien-français. Elle s'est installée à quelques pieds des cours à bestiaux (Stock Yards), Saint-Boniface, où elle s'approvisionne facilement de toutes les têtes de boucherie dont elle a besoin.

La bâtisse principale de la *Manitoba's Abattoir & Packers Ltd.*, mesure 66 par 98 pieds; la chambre des bouilloires et des machines à glace est de 65 x 34'10. Mentionnons aussi le département du fumage des jambons, les cuisines de la charcuterie, la salaison, le service d'expédition et les bureaux. L'abattage des animaux se fait à l'édifice supérieur.

Pour son premier mois, la *Manitoba's Abattoir &Packers Ltd.*, a abattu 800 porcs. Le bilan du premier mois, contrôlé par un auditeur, donne un bénéfice net de $1051.96 à la compagnie, qui a cependant attribué au mois de février un certain montant de dépenses générales, telles que assurances, intérêts, rapport des "Credit Men", taxes et téléphone; mais le vrai profit sur les porcs est de $2230.58 moins $600 de salaires payés aux employés, ce qui fait, pour le premier mois, sous ce chef, un bénéfice net de $1600.00.

Le mois de mars, allégé des mille et une difficultés du début sera encore meilleur; et le succès de la compagnie est d'ores et déjà assuré. Veut-on connaître les produits fabriqués par la *Manitoba's Abattoir &Packers Ltd ?* En tête, d'abord, les fameux bacon et jambons "Dent", car on sait que la *Manitoba's Abattoir &Packers Ltd.*, a acquis les brevets de fabrication et de vente de la maison "Dent." Or les produits de "Dent" font depuis longtemps prime sur le marché.

Voici une liste énumérant une partie de la marchandise fabriquée par la compagnie :

Saucisses [illegible].
Saucisses longues.
Chipolata.
Toulouse.
Saucissons de Paris.
Boudins de table.
Boudins ordinaires.
Pieds farcis.
Andouillettes.
Andouilles de vire.
Galantine de dinde.
Galantine de poulet.
Galantine de veau.
Fromage de têtes.
Langue de bœuf en gelée.
Langue de porc en gelée.
Langue de bœuf farcie.
Pâtée de foie gras.

La compagnie peut vendre aussi toutes les viandes fraiches.

La *Manitoba's Abattoir and Packers Ltd.*, nous prie de prévenir les cultivateurs de nos paroisses qu'ils peuvent dès maintenant consigner tous leurs animaux à M. Marcel Mollot, Union Stock Yards, Saint-Boniface, ce qui éliminera les intermédiaires et sauvera les commissions aux cultivateurs. C'était là un des articles du programme d'affaires de la compagnie quand elle se présenta chez les cultivateurs pour vendre des parts. Nos cultivateurs feront donc bien d'essayer cette nouvelle méthode de disposer de leurs animaux. Si un cultivateur ne peut charger tout un char, plusieurs peuvent s'unir pour compléter le char. M. Marcel Mollot, acheteur pour la *Manitoba's Abattoir,* est en même temps membre du *Stock Yards Exchange.*

Nous le répétons, cette compagnie sera, nous en avons la ferme conviction, une magnifique entreprise pour les actionnaires, et elle constitue en même temps un magnifique débouché pour les éleveurs d'animaux dans nos campagnes.

Cercle Dramatique Provencher

Les membres du cercle se sont réunis dimanche dernier, dans la grande salle de l'Ecole Provencher,, afin de procéder à l'élection des officiers.

Le secrétaire fit, sur l'exercice écoulé, un rapport unanimement applaudi et accepté.

Le R. Frère Joseph voulut bien accepter de nouveau le titre de Président Honoraire, aux acclamations enthousiastes et prolongées qui prouvaient une fois de plus l'estime et la confiance que les membres du cercle lui conservent. Après avoir ajouté quelques mots d'encouragement il y joint quelques conseils qu'on se promet de suivre.

On se félicite de pouvoir conserver le dévoué et habile Frère Henri Grenon dans son rôle de modérateur. Le révérend Frère est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire de s'étendre longuement sur son habileté. Nous nous bornerons à dire que le succès qui a couronné chaque pièce montre la supériorité de sa direction.

W. Lévêque reste le président et "Joe" de Ambrosis continu à remplir les fonctions de secrétaire-trésorier.

Dans la même réunion, il fut décidé que le cercle donnera, après le carême, une séance dramatique en langue française et que dans la suite on s'occuperait aussi à représenter quelque pièce en anglais.

L'ALLEMAGNE TELLE QU'ELLE EST

(Echo de Paris)

M. Ackerman, qui vient d'être le correspondant de l'*United Press* à Berlin, et qui est arrivé hier matin à Paris avec l'ambassadeur Gerard, a rapporté des impressions que les personnes compétentes considèrent comme particulièrement complètes et dignes de foi. Un scrupule professionnel qu'on comprendra ne lui permet pas de signer un atricle dans la presse française, mais voici les déclarations que nous avons pu obtenir de lui (16 février) :

Pour un Américain, Paris est un paradis en comparaison de Berlin. La première chose que les Américains remarquent dès leur arrivée à Paris, et je suis sûr que l'ambassadeur Gerard a eu la même impression, est qu'ils se trouvent enfin au milieu d'amis.. Depuis trois ans, et en tous cas depuis le début de la guerre, les Américains étaient tenus en aversion par les Allemands. Cette aversion est maintenant devenue de la haine, et les nombreux Américains qui ont accompagné l'ambassadeur de Berlin à Paris ont eu la sensation qu'ils s'enfuyaient de chez les ennemis pour arriver en France chez des hôtes sympathiques.

LA DISETTE N'EST PAS UN VAIN MOT

Quant aux conditions matérielles de la vie à Berlin, voici ce qu'on en peut dire :

La situation alimentaire devient pire chaque jour. Les riches paient n'importe quel prix et amassent la nourriture, mais les classes pauvres, qui ne peuvent se permettre ces dépenses, sont aux prises avec de cruels besoins. Avant mon départ de Berlin, le supplément de viande que des amis réussissaient occasionnellement à se procurer coûtait *dix francs la livre.* Les représentants officiels américains étaient sollicités de céder à n'importe quel prix les denrées alimentaires qu'on leur avait envoyées des Etats-Unis pour leur propre consommation.

Les derniers grands froids ont causé la perte de quantité d'aliments avant même qu'ils aient pu être offerts à la consommation. A Wilmersdorf, le faubourg de Berlin où j'habitais, trois livres seulement de pommes de terre étaient allouées chaque semaine pour une seule personne. A Charlottenbourg, il n'y en avait pas du tout. On recevait seulement une livre de marmelade et deux œufs par personne et par mois. Après avoir vu la quantité énorme et variée de nourriture qui se trouve à Paris, on ne peut se rendre un compte exact de la pénurie alimentaire, en Allemagne; le contraste est trop immense.

Le manque de vivres a provoqué deux maux. D'une part, toutes les classes de la société ont été atteintes d'avarice sordide. Les fidèles de certaines églises ont organisé des associations pour emmagasiner de la nourriture en vue du "siège". Je connais des familles allemandes qui ont accumulé de la nourriture pour une année. D'autres, par contre, comprenant des employés des postes ou de théâtres, qui étaient en relations amicales avec certines autorités, obtenaient ainsi le meilleur pain, ainsi que des cartes de viande et de pommes de terre. Les crèmiers échangent avec les propriétaires de boucheries de grandes quantités de beurre, par exemple, contre la réciprocité en viande. Chacun en Allemagne doit se faire son propre fournisseur et celui de sa famille, et obtenir la nourriture par n'importe quel moyen.

L'ALLEMAGNE S'APPRETE A LA LUTTE DECISIVE

Depuis que je suis arrivé à Paris, on m'a déjà demandé comment il se faisait que cela ne décourageait pas le peuple. Jusqu'à un certain point pourtant, il y a du découragement, mais le peuple allemand est convaincu qu'il fait la guerre pour son existence en tant que nation et en tant que race européenne, et il accepte tous les sacrifices comme une des conséquences de cette guerre. Souvent, des commerçants qui voyaient mon étonnement à propos de cette privation de nourriture me disaient : "C'est la guerre, hélas ! Comme nous voudrions que tout soit fini ! "

Le peuple allemand veut la fin de la guerre, mais il ne consent pas à accepter les conditions de paix posées par les Alliés, et plutôt que de les accepter maintenant, il se prépare pour la bataille décisive de cet été, bataille qu'il espère gagner grâce à l'aide de ses sous-marins. Les récits des journaux allemands, les seuls que lise le peuple, prétendent qu'il y a des difficultés de ravitaillement en France et en Angleterre. *Mais le peuple allemand ne sait pas à quel point la nourriture est abondante en France.*

Le désir de paix qui existe chez le peuple allemand est si profond qu'on croit, en Allemagne, aux déclarations des dirigeants, lorsqu'ils affirment que dans le délai de six mois l'usage des sous-marins obligera les Alliés à traiter sur les bases imposées par l'Allemagne. Le peuple allemand se figure que les sous-marins peuvent paralyser l'industrie française et anglaise des munitions et forcer la France et l'Angleterre à entrer en négociations avant que les Etats-Unis soient capables de fournir aucun effort militaire. On ne craint pas les Etats-Unis en Allemagne, car on s'imagine que le président Wilson, pendant toute la guerre, a favorisé l'Entente et que même si la guerre est déclarée Wilson ne sera pas capable de prêter aux Alliés un concours plus efficace que par le passé.

En causant aujourd'hui avec un Français, je me suis entendu demander si l'Allemagne est capable de tenir jusqu'à la prochaine récolte. Je ne me soucie pas de prophétiser ce qui peut ou ce qui pourra arriver en Allemagne pendant le printemps et l'été qui vont venir. Je sais toutefois, pour l'avoir observé, que l'Allemagne est toujours une nation très puissamment armée et préparée. Au point de vue militaire, je crois que l'Allemagne est plus forte qu'elle ne l'a jamais été à aucune époque pendant la guerre, et qu'elle est résolue à tout sacrifier pour gagner la "prochaine bataille décisive", que tout Allemand attend cette année.

Je n'ai passé en France qu'un jour encore, mais tout paraît être si abondant ici, qu'il faudrait des mois, bien des mois, avant que la France ressemblât le moins du monde à la situation de l'Allemagne. J'ai vu aujourd'hui devant la Bourse plus d'auto-taxis que je n'en ai vu dans la ville entière de Berlin pendant plusieurs mois. Et les taxis, à Paris, ont des pneus en caoutchouc, tandis que la plupart de ceux de Berlin ont des roues en fer. Il y a mille fois, et plusieurs milliers de fois plus de chevaux et plus d'activité commerciale à Paris qu'à Berlin, de sorte qu'on ne peut même pas faire de comparaison.

Le peuple français semble heureux et plein d'optimisme. Le peuple allemand est sérieux, et par moments très déprimé. A Paris, vous voyez des gens qui sourient. A Berlin, le bonheur est un état exceptionnel. A Paris, le peuple semble normal. A Berlin, il ne l'est point.

THEATRES

Walker.—Samedi après-midi et soirée, la comédie "A Little bit of Fluff", par Albert Brown. A l'affiche, opéra comique durant trois soirées de la semaine prochaine.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"The Lottery Man"; la semaine prochaine, 'The Land of Promise'.

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville* ; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Hermine Shore, Glen Anders, etc., dans "Mary Ann"; Herbert Ashley et Jack Allmann, dans "The Dawn of a new day"; Ethel MacDonough, de Boston, chansons. Horace Wright et Rene Dietrich, chant; Olivetti, Moffett et Clare, musique, chant et danse ; Billy Kin Kaid, danse et musique; "Motoring", comédie par Harry Tate, et jouée par une excellente troupe d'acteurs anglais; cinéma Indo-Chine et Algérie française.

Dominion.—Cette semaine, Clara Kimball Young, dans "The Price she Paid". Prix 10, 15 et 25c.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à Madame A. Gauvin, Suite 1 Edifice Le Manitoba, 42, Avenue Provencher, Saint-Boniface.

ON DEMANDE des repasseuses de robes chez Henry Bros., SaintBoniface. 20

A LOUER.—Logement de trois chambres, avec chambre de bain privée. Possession le 15 avril 1917. S'adresser à l'imprimerie du Manitoba.

ON DEMANDE.—Des ouvières expérimentées pour coudre à la main: robes de dames, costumes et manteaux; bons gages et emploi premanent. The Ladies Wear Co., Limited, coin des rues Lydia et McDermott. 18-22

VENTE PAR ENCAN. — Le 15 de mars prochain, il y aura une vente par encan au Village de La Salle, à la résidence de M. O. Rochon. La vente commencera à 11 heures a.m.

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126. 10

Concessions de terrains par la Oregon and California Railroad Co. Le titre de ces terres a été donné par un acte du Congrès des Etats-Unis daté du 9 juin 1916. Deux millions trois cents mille acres de terrains pour homesteads et achats. Terre à bois et terre à culture; une portion de ce domaine contient une des meilleures parties du sol encore non cultviés des Etats-Unis. C'est le temps d'acheter. Grande carte montrant le terrain, décrivant le sol, notant le climat, les pluies, les accidents de terrain, etc. Envoyez une piastre. Grant Lands Locating Co. Box 610, Portland, Oregon. 17

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage géneral. S'adresser à Mme Adrien Potvin, 465, rue Langevin, Saint-Boniface. 16

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher, à la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12